



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
SUPERVISION BANCAIRE

Communiqué de presse

29 juillet 2020

La BCE annonce des changements d'organisation visant à renforcer la supervision bancaire

- La BCE veut renforcer la coopération entre les équipes dédiées à la surveillance des banques individuelles et les équipes de surveillance thématiques
- La nouvelle structure renforce la stratégie de surveillance et la fonction de maîtrise des risques, garantissant ainsi une plus grande cohérence des résultats de la surveillance
- La réorganisation accroîtra la transparence et la prévisibilité des mesures prudentielles

La Banque centrale européenne (BCE) annonce ce jour des modifications de la structure organisationnelle de son organe de surveillance visant à continuer d'assurer une supervision efficace et efficiente des banques dans la zone euro et au-delà.

Les changements d'organisation incluront la création de deux domaines d'activité supplémentaires au sein de l'organe de surveillance de la BCE - ce qui portera leur nombre à sept-, et la redistribution des missions entre les différents domaines d'activité. La surveillance micro-prudentielle sera organisée en fonction des modèles d'activité des banques et soutenue par des équipes d'experts spécialisés par type de risques ou de thématiques. Les activités telles que la stratégie de surveillance, l'analyse des risques, le contrôle sur place, et la gouvernance et les métiers support, relèveront de domaines d'activités spécifiques. Ces changements seront neutres en termes d'effectifs et de coûts.

Cette réorganisation s'appuie sur six années d'expérience en matière de supervision bancaire européenne et oriente davantage la surveillance vers une approche fondée sur les risques. Elle renforcera la stratégie de surveillance et la fonction de maîtrise des risques, notre deuxième ligne de défense, et facilitera une coopération plus étroite entre les équipes de surveillance dédiées aux banques individuelles et les équipes de surveillance thématiques, garantissant ainsi une plus grande

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.bankingsupervision.europa.eu

cohérence dans le traitement des banques et améliorant par conséquent la transparence et la prévisibilité des mesures prudentielles.

« Forts de six années d'expérience, nous adaptons notre modèle opérationnel en vue d'affiner notre supervision axée sur les risques, d'accroître la coopération entre les domaines d'activité et de simplifier les processus internes », a déclaré Andrea Enria, président du conseil de surveillance prudentielle de la BCE. « La nouvelle structure renforcera le rôle de superviseur prudent, efficace et transparent que joue la BCE au bénéfice de tous : clients, banques et investisseurs. »

Plus précisément, la réorganisation vise à établir :

- Une **supervision micro-prudentielle dédiée aux banques individuelles** avec trois directions générales structurées selon les modèles d'activité des banques supervisées afin d'accroître les synergies et de permettre une meilleure comparaison des risques et difficultés communs : les Banques internationales et d'importance systémique (*Systemic and International Banks*, DG/SIB), les Établissements universels et diversifiés (*Universal and Diversified Institutions*, DG/UDI), et les Établissements spécialisés et les établissements dits « moins importants » (*Specialised Institutions and Less Significant Institutions*, DG/SPL) ;
- une **supervision horizontale** dédiée avec la direction générale *Horizontal Line Supervision* (DG/HOL) afin de renforcer l'expertise en matière de risque dans le domaine de la supervision des banques, de procéder à des évaluations comparatives et à des évaluations menées à l'échelle de l'industrie, telles que les examens thématiques, d'arrêter des orientations en matière de politique prudentielle et d'actualiser les méthodologies de surveillance prudentielle ;
- une fonction **risques prudentiels** (deuxième ligne de défense) confiée à la direction Stratégie et risque prudentiels (*Directorate Supervisory Strategy and Risk*, D/SSR) afin de mener les réflexions en matière de planification stratégique, de proposer des priorités en matière de supervision et d'assurer la cohérence du traitement de toutes les banques ;
- une fonction **contrôle sur place** structurellement indépendante : la direction générale Contrôles sur place et modèles internes (*Directorate General On-site and Internal Model Inspections*, DG/OMI) ;
- une fonction **gouvernance et fonctionnement** renforcée au sein de la direction générale gouvernance et opérations du MSU (*Directorate General SSM Governance and Operations*, DG/SGO) afin de soutenir la prise de décision ; elle sera également responsable des autorisations (telles que les évaluations de l'honorabilité et des compétences, et les procédures relatives aux participations qualifiées) et de l'innovation.

Ces changements devraient être achevés au cours du quatrième trimestre 2020.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

La structure précédente datait de 2013, quand la BCE a commencé à assumer la supervision microprudentielle des principales banques de la zone euro. Pendant cette phase de mise en oeuvre, la supervision bancaire de la BCE a établi une surveillance prudentielle au niveau européen en s'appuyant avec succès sur les meilleures pratiques et la culture de la supervision propres aux autorités compétentes nationales des 19 pays de la zone euro.

Les hauts responsables qui prendront la tête des différents domaines d'activités sont :

- Patrick Amis, Établissements spécialisés et établissements moins importants
- Korbinian Ibel, Établissements universels et diversifiés
- Ramón Quintana, Banques internationales et d'importance systémique
- Pedro Teixeira, Gouvernance et fonctionnement du MSU
- Stefan Walter, Supervision horizontale

Les noms des hauts responsables qui prendront la tête du domaine d'activité Contrôles sur place et modèles internes et du domaine d'activité Stratégie et risques prudentiels seront annoncés ultérieurement.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [François Peyratout](#),
au : +49 172 8632 119.**

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France